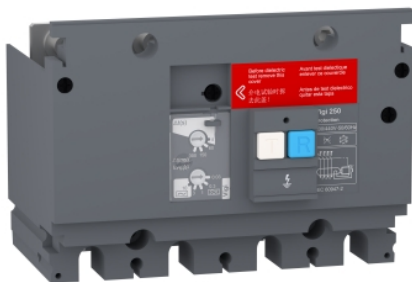


## Fiche produit

### Caractéristiques

# LV529493

Earth-leakage add-on protection module,  
EasyPact CVS 250, 200VAC to 440VAC, 30mA  
to 10A, 4 poles



### Principales

Gamme de produit	Easypact CVS100...250
Gamme	EasyPact
Type de produit ou équipement	Bloc vigi
Application	Câblage
Compatibilité de gamme	EasyPact EasyPact CVS250 disjoncteur
Description des pôles	4P
[In] courant assigné d'emploi	250 A
Classe de protection différentielle	Classe A Classe AC
Type de réglage de sensibilité différentielle	Réglable
Sensibilité du différentiel	0,03 A pour classe A 0,3 A pour classe A 1 A pour classe A 3 A pour classe A 10 A pour classe AC
Type de réglage de la temporisation protection différentielle	Réglable 4 positions
[Dt] plage de réglage de la temporisation différentielle	0 Ms 60 Ms 150 Ms 300 ms

### Complémentaires

Type de réseau	CA
Fréquence du réseau	50/60 Hz
[Ue] tension assignée d'emploi	200...440 V CA 50/60 Hz se conformer à CEI 60947-2
Protection différentielle	Avec
Temps de coupure maximal	800 ms
Catégorie de surtension	II

### Environnement

Classe de protection contre les chocs électriques	Classe II
Normes	CEI 60947-2

### Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nb produits dans l'emballage 1	1
Hauteur de l'emballage 1	13,5 cm
Largeur de l'emballage 1	14,3 cm
Longueur de l'emballage 1	17,0 cm
Poids de l'emballage 1	1,318 kg
Type d'emballage 2	S03

Nb produits dans l'emballage 2	8
Hauteur de l'emballage 2	30 cm
Largeur de l'emballage 2	30 cm
Longueur de l'emballage 2	40 cm
Poids de l'emballage 2	11,03 kg

## Durabilité de l'offre

Statut environnemental de l'offre	Produit Green Premium
Régulation REACH	<a href="#">Déclaration REACH</a>
Directive RoHS UE	Conforme <a href="#">Déclaration RoHS UE</a>
Sans mercure	Oui
Régulation RoHS Chine	<a href="#">Déclaration RoHS Pour La Chine</a>
Information sur les exemptions RoHS	<a href="#">Oui</a>
Profil environnemental	<a href="#">Profil Environnemental Du Produit</a>
Profil de circularité	<a href="#">Informations De Fin De Vie</a>
DEEE	Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.